



REDEVANCES AURIFÈRES OSISKO LTÉE

.....
*États financiers consolidés
intermédiaires résumés non audités*

*Pour les trois et six mois terminés
le 30 juin 2014*

Redevances aurifères Osisko Ltée

Bilans consolidés

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2014 \$	31 décembre 2013 \$
Actif			
Actif courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		156 741	161 405
Trésorerie affectée		-	560
Comptes débiteurs		178	24 552
Stocks	5	5	79 247
Charges payées d'avance et autres actifs		209	24 260
		157 133	290 024
Actif non courant			
Trésorerie affectée		-	48 490
Participation dans des entreprises associées		3 461	3 557
Autres placements		13 169	8 998
Immobilisations corporelles		2 154	1 870 932
Impôts sur le résultat différés		13 370	-
		189 287	2 222 001
Passif			
Passif courant			
Comptes créditeurs et frais courus		1 545	78 967
Tranche courante de la dette à long terme		-	71 794
Provisions et autres passifs		-	6 913
		1 545	157 674
Passif non courant			
Dette à long terme		-	245 157
Provisions et autres passifs		-	18 499
Impôts sur le résultat et impôts miniers différés		-	69 603
		1 545	490 933
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Redevances aurifères Osisko			
Capital-actions		1	2 060 810
Bons de souscription		-	20 575
Surplus d'apport		-	75 626
Composante capitaux propres des débentures convertibles		-	8 005
Cumul des autres éléments du résultat global		2 561	16
Bénéfice (déficit) non réparti		185 180	(433 964)
		187 742	1 731 068
		189 287	2 222 001

Redevances aurifères Osisko Ltée

États consolidés des résultats

Pour les trois et six mois terminés les 30 juin 2014 et 2013

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

Notes	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2014	2013	2014	2013
	\$	(note 4) \$	\$	(note 4) \$
Charges				
Générales et administratives	(403)	(228)	(674)	(491)
Exploration et évaluation	(1 830)	(2 037)	(3 734)	(4 415)
Radiation d'immobilisations corporelles	(1 015)	(5 587)	(2 831)	(6 219)
Perte d'exploitation	(3 248)	(7 852)	(7 239)	(11 125)
Produits d'intérêt	506	313	1 076	658
Gain (perte) de change	(2)	16	3	19
Quote-part du bénéfice (perte) d'entreprises associées	210	(623)	(96)	(744)
Autres gains (pertes)	43	(3 176)	280	(5 101)
Perte avant les impôts sur le résultat	(2 491)	(11 322)	(5 976)	(16 293)
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat	241	(23)	230	(46)
Perte nette des activités poursuivies	(2 250)	(11 345)	(5 746)	(16 339)
Bénéfice net (perte nette) des activités abandonnées	4	1 647 526	(481 417)	1 675 263
Bénéfice net (perte nette)	1 645 276	(492 762)	1 669 517	(475 346)
Perte nette par action des activités poursuivies				
De base et diluée	(0,05)	(0,26)	(0,13)	(0,37)
Bénéfice net (perte nette) par action				
De base et diluée (e)	36,69	(11,28)	37,60	(10,89)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)				
De base et diluée	2,4	44 845	43 670	44 402
				43 660

Redevances aurifères Osisko Ltée

États consolidés du résultat global

Pour les trois et six mois terminés les 30 juin 2014 et 2013

(non audités)

(Les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois terminés		Six mois terminés	
	le 30 juin		le 30 juin	
	2014	2013	2014	2013
		(note 4)		(note 4)
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	1 645 276	(492 762)	1 669 517	(475 346)
Autres éléments du résultat global :				
Variations de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente				
Gain (perte) latent (e), net des impôts sur le résultat	1 896	(3 839)	2 545	(6 427)
Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente				
Reclassement à l'état des résultats	-	3 284	-	3 284
Disposition d'actifs financiers disponibles à la vente				
Reclassement à l'état des résultats du gain réalisé	-	(422)	-	(422)
Autres éléments du résultat global, net des impôts sur le résultat	1 896	(977)	2 545	(3 565)
Résultat global	1 647 172	(493 739)	1 672 062	(478 911)

Les autres éléments du résultat global se composent uniquement d'éléments qui seront ultérieurement reclassés au résultat net.

Le résultat global est exclusivement attribuable aux actionnaires de Redevances aurifères Osisko Ltée.

Redevances aurifères Osisko Ltée

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les trois et six mois terminés les 30 juin 2014 et 2013

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

Notes	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2014	2013	2014	2013
	\$	(note 4) \$	\$	(note 4) \$
Activités d'exploitation				
Bénéfice net (perte nette) des activités poursuivies	(2 250)	(11 345)	(5 746)	(16 339)
Ajustements pour :				
Produits d'intérêts	(506)	(313)	(1 076)	(658)
Radiation d'immobilisations corporelles	1 015	5 587	2 831	6 219
Quote-part de la perte (bénéfice) d'entreprises associées	(210)	623	96	744
Perte nette (gain net) sur les actifs financiers disponibles à la vente	665	(140)	426	851
Perte nette (gain net) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(36)	32	(34)	1 105
Dépréciation d'actifs financiers disponibles à la vente	-	3 284	-	3 284
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	(241)	23	(230)	46
Autre gain hors caisse	(672)	-	(672)	-
	(2 235)	(2 249)	(4 405)	(4 748)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	7	1 575	77	1 222
			411	
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation poursuivies	(660)	(2 172)	(3 183)	(4 337)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation abandonnées	21 676	58 119	116 066	122 762
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	21 016	55 947	112 883	118 425
Activités d'investissement				
Acquisition de placements	(1 000)	-	(1 000)	-
Produit de la cession de placements	-	1 045	50	1 045
Exploration et évaluation	(169)	(1 324)	(831)	(3 284)
Intérêts reçus	433	313	1 003	658
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement poursuivies	(736)	34	(778)	(1 581)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement abandonnées	(45 702)	(26 626)	(77 735)	(66 944)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(46 438)	(26 592)	(78 513)	(68 525)
Activités de financement				
Émission d'actions ordinaires, net des frais d'émission	155 336	775	158 267	1 383
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement poursuivies	155 336	775	158 267	1 383
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement abandonnées	(182 201)	(15 002)	(197 301)	(29 026)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(26 865)	(14 227)	(39 034)	(27 643)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(52 287)	15 128	(4 664)	22 257
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	209 028	100 358	161 405	93 229
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	7	156 741	115 486	156 741
				115 486

Redevances aurifères Osisko Ltée

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les six mois terminés les 30 juin 2014 et 2013

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Redevances aurifères Osisko Ltée

Notes	Nombre d'actions ordinaires en circulation (note 2)	Composante						Total des capitaux propres
		Capital-actions	Bons de souscription	Surplus d'apport	propres des débetures convertibles	Cumul des autres éléments du résultat global ⁽ⁱ⁾	Bénéfice (déficit) non réparti	
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2014	43 922 470	2 060 810	20 575	75 626	8 005	16	(433 964)	1 731 068
Bénéfice net pour la période	-	-	-	-	-	-	1 669 517	1 669 517
Autres éléments du résultat global, net des impôts	-	-	-	-	-	2 545	-	2 545
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	2 545	1 669 517	1 672 062
Options d'achat d'actions :								
Rémunération fondée sur des actions	4	-	-	7 259	-	-	-	7 259
Juste valeur des options levées	4	-	26 564	(26 564)	-	-	-	-
Produit de la levée d'options	4	1 241 515	78 575	-	-	-	-	78 575
Régime d'achat d'actions à l'intention des employés		41 915	2 509	-	-	-	-	2 509
Paiements de propriétés	4	167 025	14 448	-	-	-	-	14 448
Bons de souscription :								
Juste valeur des bons de souscription levés	4	-	20 575	(20 575)	-	-	-	-
Produit de la levée de bons de souscription	4	1 250 000	78 125	-	-	-	-	78 125
Conversion de dette	4	77 532	4 629	-	-	-	-	4 629
Distribution réputée aux actionnaires et prise en charge des débetures convertibles et des instruments non levés	4	1 200 000	(2 286 234)	(56 321)	(8 005)	-	(1 050 373)	(3 400 933)
Solde au 30 juin 2014	47 900 457	1	-	-	-	2 561	185 180	187 742
Solde au 1^{er} janvier 2013	43 639 466	2 048 843	19 311	65 868	8 005	(1 148)	21 139	2 162 018
Perte nette pour la période	-	-	-	-	-	-	(475 346)	(475 346)
Autres éléments du résultat global, net des impôts	-	-	-	-	-	(3 565)	-	(3 565)
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	(3 565)	(475 346)	(478 911)
Options d'achat d'actions :								
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	4 924	-	-	-	4 924
Juste valeur des options levées	-	119	-	(119)	-	-	-	-
Produit de la levée d'options	9 100	281	-	-	-	-	-	281
Régime d'achat d'actions à l'intention des employés	26 904	1 836	-	-	-	-	-	1 836
Paiements de propriétés	600	35	-	-	-	-	-	35
Frais d'émission d'actions	-	(45)	-	-	-	-	-	(45)
Solde au 30 juin 2013	43 676 070	2 051 069	19 311	70 673	8 005	(4 713)	(454 207)	1 690 138

(i) Le cumul des autres éléments du résultat global se rapporte uniquement aux placements disponibles à la vente.

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Redevances aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les six mois terminés les 30 juin 2014 et 2013

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

1. Nature des activités

Redevances aurifères Osisko et ses filiales (collectivement « Osisko » ou la « Société ») sont engagées dans l'acquisition et la gestion de redevances de métaux précieux et d'intérêts similaires au Canada et dans le monde. La Société a été formée à la suite de l'entente intervenue entre Corporation Minière Osisko, Yamana Gold Inc et Mines Agnico Eagle Ltée, décrite plus en détail à la note 4. Osisko est une société ouverte dont les titres se transigent à la Bourse de Toronto, qui a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec et dont le siège social est au Québec. L'adresse de son siège social est le 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec.

La Société détient une redevance de 5 % du rendement net de fonderie (*Net Smelter Return* ou « NSR ») sur la mine Canadian Malartic dans la ceinture aurifère de l'Abitibi, tout juste au sud de la ville de Malartic dans la province de Québec, ainsi qu'une redevance de 2 % NSR sur d'autres propriétés d'exploration, principalement les propriétés de Kirkland Lake et Hammond Reef.

2. Base d'établissement

Aux fins de la présentation des données financières, la Société est considérée comme une continuation de Corporation Minière Osisko. À la suite de la transaction décrite plus en détail à la note 4, pour chaque action ordinaire de Corporation Minière Osisko en leur possession, les actionnaires ont reçu un dixième d'une action ordinaire de la Société, et cette opération a été traitée comme un regroupement d'actions qui a été appliqué de façon rétrospective à toutes les données relatives aux actions.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») et qui sont applicables pour l'établissement des états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS (*International Accounting Standard*) 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de Corporation Minière Osisko pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, lesquels ont été préparés conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent, exception faite des changements de conventions comptables présentés à la note 3. Le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés le 30 juillet 2014.

3. Changements de conventions comptables

Nouvelles normes comptables émises et en vigueur :

La Société a adopté la nouvelle norme ci-dessous, en vigueur au 1^{er} janvier 2014. Cette modification a été apportée conformément à la disposition transitoire applicable.

En mai 2013, l'IASB a émis l'interprétation IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*) 21, *Droits ou taxes*. IFRIC 21 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et doit être appliquée de façon rétrospective. IFRIC 21 fournit des directives sur le traitement comptable des droits ou des taxes conformément à IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. L'interprétation définit les droits ou les taxes comme un déboursé provenant d'une entité imposé par un gouvernement conformément au cadre législatif et confirme qu'une entité doit comptabiliser un passif pour des droits ou des taxes uniquement lorsque l'événement générateur de droits ou de taxes spécifié dans le cadre législatif se produit. L'adoption d'IFRIC 21 n'a pas eu d'incidence sur la Société.

Redevances aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les six mois terminés les 30 juin 2014 et 2013

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

3. Changements de conventions comptables (suite)

Nouvelles normes comptables émises mais pas encore en vigueur :

En mai 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 15, *Produits provenant de contrats avec les clients*. IFRS 15 remplace toutes les normes antérieures de comptabilisation des produits, y compris IAS 18, *Produits*, et les interprétations s'y rapportant, comme IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*. La norme précise les exigences pour la comptabilisation des produits. En particulier, la nouvelle norme introduit un cadre global dont le principe directeur veut que l'entité comptabilise les produits d'une façon qui dépeint le transfert de biens et services promis en un montant qui reflète la contrepartie à laquelle l'entité est en droit de s'attendre en échange pour ces biens et services. La norme introduit des orientations plus prescriptives que celles énoncées dans les normes antérieures et pourrait donner lieu à des changements quant au moment où certains types de produits sont comptabilisés. La nouvelle norme aura également pour effet qu'une plus grande quantité d'information sera présentée à propos des produits, de telle sorte qu'une entité fournirait des informations détaillées quant à la nature, au montant, au moment et à l'incertitude des produits et des flux de trésorerie découlant des contrats de l'entité avec ses clients. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017, bien que l'adoption anticipée soit permise. La direction évalue présentement l'impact que cette nouvelle norme aura sur ses états financiers consolidés.

4. Activités abandonnées

Le 16 avril 2014, la société antérieure, Corporation Minière Osisko, a annoncé la conclusion d'une entente (« l'entente ») avec Yamana Gold Inc. (« Yamana ») et Mines Agnico Eagle Limitée (« Agnico Eagle »), en vertu de laquelle Yamana et Agnico Eagle ont acquis, de façon conjointe le 16 juin 2014, 100 % des actions ordinaires émises et en circulation de Corporation Minière Osisko à cette date.

En vertu de l'entente, Yamana et Agnico Eagle ont formé une entité d'acquisition conjointe du nom de Canadian Malartic Corporation (chaque société en détenant 50 %) qui a acquis, par le biais d'un plan d'arrangement statutaire, toutes les actions ordinaires en circulation de Corporation Minière Osisko.

En vertu de l'arrangement, les actionnaires de Corporation Minière Osisko ont reçu, le 16 juin 2014, en contrepartie de chacune de leurs actions ordinaires existantes : (i) 2,09 \$ en espèces, (ii) 0,26471 action ordinaire de Yamana, (iii) 0,07264 action ordinaire d'Agnico Eagle, et (iv) une action ordinaire de la Société (qui a immédiatement été consolidée sur une base 10 pour 1), pour une valeur globale de 8,69 \$ pour chaque action ordinaire en circulation de Corporation Minière Osisko en fonction du prix de clôture des actions ordinaires de Yamana, d'Agnico Eagle et de la Société à la Bourse de Toronto le 13 juin 2014, soit le dernier jour de séance pour ces actions précédant la date d'effet de l'entente. En particulier, la valeur attribuable aux actions ordinaires de Yamana et aux actions ordinaires d'Agnico Eagle était de 2,38 \$ et de 2,63 \$ par action ordinaire de Corporation Minière Osisko respectivement, pour une valeur combinée de 5,01 \$, et la valeur de l'action ordinaire de la Société était de 1,59 \$ par action ordinaire de Corporation Minière Osisko. Conformément aux dispositions de l'arrangement, les actions de la Société ont été distribuées aux actionnaires de Corporation Minière Osisko dans le cadre de la contrepartie, à l'exception de 1,2 million d'actions ordinaires de la Société qui ont été retenues en fidéicommis par Corporation Minière Osisko afin de satisfaire la conversion éventuelle des débentures convertibles de Corporation Minière Osisko d'une valeur nominale de 75 millions de dollars.

Les éléments suivants ont été transférés par Corporation Minière Osisko à la Société :

- (i) Une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic
- (ii) Une redevance de 2 % NSR sur les propriétés d'exploration canadiennes de Corporation Minière Osisko, incluant Upper Beaver, Kirkland Lake et Hammond Reef
- (iii) 157,0 millions de dollars en espèces
- (iv) Tous les actifs et les passifs du camp de Guerrero au Mexique, et
- (v) Les placements en titres de capitaux propres négociés en bourse dans des entreprises associées et autres sociétés.

Aux fins des présents états financiers, les actifs nets transférés à la Société tel qu'indiqué ci-dessus sont considérés comme ayant été conservés par la Société et tous les autres actifs et passifs de Corporation Minière Osisko, qui représentent ses activités d'exploitation minière, d'exploration et d'évaluation au Canada, sont considérés comme ayant été distribués aux actionnaires de la Société. Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IFRIC 17, *Distributions d'actifs non monétaires aux propriétaires*, les actifs nets suivants sont considérés comme ayant été cédés pour un produit équivalent à leur juste valeur estimative :

Redevances aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les six mois terminés les 30 juin 2014 et 2013

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

4. Activités abandonnées (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie	128 502
Stocks	84 427
Autres actifs courants	48 145
Immobilisations corporelles ⁽ⁱ⁾	1 888 040
Trésorerie affectée – non courante	48 490
Comptes créditeurs et frais courus	(98 202)
Provisions et autres passifs	(22 944)
Dette à long terme (incluant la tranche courante) ⁽ⁱⁱ⁾	(296 022)
Impôts sur le résultat et impôts miniers différés ⁽ⁱⁱⁱ⁾	(166 118)
	<u>1 614 318</u>
Actifs nets considérés comme ayant été cédés	<u>3 358 433</u>
Produit net estimatif à la cession réputée ^(iv)	<u>1 744 115</u>
Gain net à la cession réputée	

(i) Après la cession réputée des actifs, les immobilisations corporelles conservées par la Société se composent uniquement des propriétés minières dans le district de Guerrero au Mexique et des dépenses d'exploration et d'évaluation capitalisées associées pour un montant de 2,1 millions de dollars.

(ii) Inclut les débetures convertibles de 75,0 millions de dollars émises à Ressources Québec, une filiale d'Investissement Québec, et à la Caisse de dépôt et placement du Québec, qui n'ont pas été converties avant la clôture de l'entente et à l'égard desquelles 1,2 million d'actions ordinaires de la Société ont été retenues en fidéicommis par Corporation Minière Osisko afin de satisfaire leur conversion éventuelle.

(iii) Représente le montant global du passif historique d'impôts sur le résultat et d'impôts miniers différés de Corporation Minière Osisko pris en charge par Agnico Eagle et Yamana, déduction faite des actifs nets d'impôts sur le résultat différés représentés par l'excédent des montants déductibles d'impôts qui ont été transférés à la Société dans le cadre de l'entente sur la valeur comptable nette de ses actifs nets.

(iv) Valeur estimative basée sur la juste valeur de la contrepartie reçue sous la forme d'espèces et d'actions ordinaires de Yamana et d'Agnico Eagle versée aux actionnaires de Corporation Minière Osisko dans le cadre de l'entente, déduction faite des frais de transaction de 42,5 millions de dollars.

Les résultats des activités d'exploitation minière, d'exploration et d'évaluation de Corporation Minière Osisko au Canada, qui sont considérées comme ayant été cédées, ont été reclassés dans les activités abandonnées tel que décrit ci-dessous :

	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$
Résultats des activités abandonnées :				
Gain net à la cession réputée	1 744 115	-	1 744 115	-
Résultats des activités abandonnées :				
Produits	135 532	159 195	347 663	318 576
Charges	(172 340)	(672 534)	(333 536)	(796 263)
Gain net (perte nette) avant les impôts sur le résultat et les impôts miniers	(36 808)	(513 339)	14 127	(477 687)
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat et d'impôts miniers	(59 781)	31 922	(82 979)	18 680
Perte nette	(96 589)	(481 417)	(68 852)	(459 007)
Résultat net des activités abandonnées	<u>1 647 526</u>	<u>(481 417)</u>	<u>1 675 263</u>	<u>(459 007)</u>
Résultat net par action des activités abandonnées	36,74	(11,02)	37,73	(10,51)

Redevances aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les six mois terminés les 30 juin 2014 et 2013

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

4. Activités abandonnées (suite)

Puisque la Société présente une perte nette des activités poursuivies, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives sont considérées comme étant antidilutives, de telle sorte que le résultat dilué par action des activités abandonnées est équivalent au résultat de base par action des activités abandonnées.

5. Stocks

Les stocks représentent 958 onces d'or découlant du paiement en nature de la redevance de 5 % NSR pour la période de 15 jours entre la clôture de l'entente et la fin de la période de présentation de l'information financière, le 30 juin 2014, comptabilisé au coût. La valeur marchande des onces s'élève à 1,3 million de dollars US en fonction du prix fixé à la clôture (PM) à Londres en fin de journée le 30 juin 2014, qui était de 1 315 \$US/oz.

6. Rémunération fondée sur des actions

Options d'achat d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions (le « régime d'options ») à l'intention de ses administrateurs, dirigeants, cadres, employés et consultants. Les options peuvent être octroyées à un prix de levée déterminé par le conseil d'administration mais qui ne sera pas inférieur au prix de clôture des actions ordinaires de la Société sur le TSX le jour précédant l'octroi. Aucune option ne peut être attribuée à un participant si, au moment de l'attribution, celle-ci vise plus de 5 % des actions émises et en circulation de la Société. Le nombre d'actions ordinaires émises à des initiés de la Société à l'intérieur d'une période d'un an et pouvant être émises à des initiés de la Société à tout moment en vertu du régime d'options ou combiné à toute autre forme de rémunération fondée sur des actions ne peut dépasser 8 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. La durée et la période d'acquisition des droits sont déterminées par le conseil d'administration, toutefois la date d'échéance ne peut être de plus de 10 ans après la date d'octroi. Il n'y avait aucune option de la Société en circulation au 30 juin 2014.

Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions

En vertu du régime d'unités d'actions différées et du régime d'unités d'actions avec restrictions de la Société, des unités d'actions différées (« UAD ») et des unités d'actions avec restrictions (« UAR ») peuvent être émises aux administrateurs, dirigeants et employés dans le cadre de leur programme de rémunération à long terme, leur donnant le droit de toucher un paiement en espèces. La valeur du paiement en espèces serait déterminée en multipliant le nombre d'UAD et d'UAR dont les droits sont acquis à la date du paiement par le prix de clôture des actions de la Société le jour précédant la date du paiement. La valeur qui doit être comptabilisée à chaque date de présentation de l'information financière est déterminée en fonction du prix de clôture des actions de la Société et est basée sur les modalités applicables pour les composantes fixes et celles basées sur le rendement. La juste valeur est amortie sur la période d'acquisition des droits. Il n'y avait aucune unité d'actions différées et aucune unité d'actions avec restrictions de la Société en circulation au 30 juin 2014.

7. Informations relatives aux flux de trésorerie

	Trois mois terminés		Six mois terminés	
	le 30 juin		le 30 juin	
	2014	2013	2014	2013
		(note 4)		(note 4)
	\$	\$	\$	\$
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement				
Augmentation des comptes débiteurs	(105)	-	(105)	-
Augmentation des stocks	(5)	-	(5)	-
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance et des autres actifs courants	114	77	(209)	411
Augmentation des comptes créditeurs et frais courus	1 571	-	1 541	-
	1 575	77	1 222	411

Redevances aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les six mois terminés les 30 juin 2014 et 2013

(non audités)

(Les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

7. Informations relatives aux flux de trésorerie (suite)

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de :

	Au 30 juin 2014	Au 31 décembre 2013
Trésorerie	156 741	26 149
Équivalents de trésorerie	-	135 256
	156 741	161 405

8. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit présente des informations sur les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur aux bilans consolidés et classés par niveau selon l'importance des données utilisées pour faire leur évaluation.

Niveau 1 – Prix cotés, non rajustés, sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c'est-à-dire des prix) ou indirectement (c'est-à-dire dérivé des prix); et

Niveau 3 – Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (c'est-à-dire des données non observables).

	Au 30 juin 2014			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
<u>Évaluations récurrentes</u>				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net⁽ⁱ⁾				
Titres de capitaux propres (bons de souscription)				
Sociétés d'exploration minière aurifère cotées en bourse				
	-	-	340	340
Actifs financiers disponibles à la vente⁽ⁱ⁾				
Titres de capitaux propres (actions)				
Sociétés d'exploration minière aurifère cotées en bourse				
	12 829	-	-	12 829
	12 829	-	340	13 169
Au 31 décembre 2013				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
<u>Évaluations récurrentes</u>				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net⁽ⁱ⁾				
Titres de capitaux propres (bons de souscription)				
Sociétés d'exploration minière aurifère cotées en bourse				
	-	-	2	2
Actifs financiers disponibles à la vente⁽ⁱ⁾				
Titres de capitaux propres (actions)				
Sociétés d'exploration minière aurifère cotées en bourse				
	8 996	-	-	8 996
	8 996	-	2	8 998

(i) D'après son analyse de la nature et des caractéristiques des titres de capitaux propres et des risques associés, la Société a déterminé qu'il était pertinent de les présenter par secteur d'activité et par type de placement.

Redevances aurifères Osisko Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les six mois terminés les 30 juin 2014 et 2013

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

8. Juste valeur des instruments financiers (suite)

La Société n'avait aucun passif financier évalué à la juste valeur dans ses bilans consolidés au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2013.

Durant les périodes de six mois terminées les 30 juin 2014 et 2013, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3.

Le tableau suivant présente les variations des placements de niveau 3 (bons de souscription) pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2014 et 2013 :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier	2	1 135
Acquisition	304	-
Variation de la juste valeur des placements détenus à la fin de la période ⁽ⁱ⁾	34	(1 105)
Solde au 30 juin	<u>340</u>	<u>30</u>

(i) Comptabilisé à l'état consolidé des résultats sous la rubrique *Autres gains (pertes)*.

9. Événements subséquents

Placement privé accreditif dans Corporation Minière NioGold (« NioGold »)

La Société a annoncé le 25 juillet 2014 la signature d'une lettre d'intention avec NioGold aux termes de laquelle Osisko fera l'acquisition de 14 millions d'actions ordinaires accreditives de NioGold au prix de 0,35 \$ par action pour un produit total de 4,9 millions de dollars par voie de placement privé. Les actions seront assujetties à une période de détention de quatre mois. De plus, la Société fera l'acquisition auprès de NioGold du droit de racheter certaines redevances sur ses claims pour un prix d'acquisition global de 150 000 \$ et visant la moitié des redevances NSR existantes sur le bloc Marban et sur le bloc Malartic Hygrade-NSM, soit :

- a. Le droit de racheter, pour le prix de 1 000 000 \$:
 - i. Une redevance de 0,25 % NSR sur les claims Marban
 - ii. Une redevance de 0,5 % NSR sur les claims First Canadian
 - iii. Une redevance de 1,0 % NSR sur les claims Norlartic
- b. Le droit de racheter, pour le prix de 1 000 000 \$:
 - i. Une redevance de 1,0 % NSR sur les claims Malartic Hygrade-NSM

À la clôture de l'opération, Osisko sera propriétaire de 23 598 500 actions ordinaires de NioGold, soit environ 19,5 % des actions ordinaires émises et en circulation de NioGold. L'entente définitive relative à l'opération comprendra également les modalités clés suivantes :

1. NioGold doit déménager son siège social à Montréal, Québec.
2. Le conseil de NioGold doit être reconstitué afin d'inclure deux candidats d'Osisko, deux candidats de NioGold et un candidat dont Osisko et NioGold auront convenu ensemble, pour un total de cinq administrateurs.

L'opération est assujettie aux conditions habituelles, y compris la réalisation à la satisfaction d'Osisko de sa vérification préalable des actifs de NioGold, la négociation et la conclusion par les deux parties d'une entente définitive, et l'obtention de l'approbation réglementaire de la Bourse de croissance TSX.